



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : COMMUNE DE VALROS (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21340325600018

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE BEZIERS MUNICIPALE

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : Budget Communal M57 (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	32
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	36

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	39
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	40
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	44
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	47
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	49
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	50

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
 Reçu en préfecture le 14/04/2025
 Publié le 14/04/2025
 ID : 034-213403256-20250410-202500019-BF⁵²



B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	53
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	54
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	56
B3.1 - Etat des provisions constituées	57
B3.2 - Etalement des provisions	58
B4 - Etat des charges transférées	59
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	60
B6 - Prêts	61
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	62
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	64
B7.3 - Etat des emprunts garantis	65
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	66
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	67
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	68
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	69
B7.8 - Autres engagements donnés	70
B7.9 - Autres engagements reçus	72
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	73
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	76
B9 - Etat du personnel	77
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	78
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	79
B11.2 - Liste des établissements publics créés	80
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	83
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	84
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	85
B13 - Opérations liées aux cessions	87
B14 - Etat des travaux en régie	88
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	89
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	91
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	92
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	94
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	95
C2.1 - Situation des AP	96
C2.2 - Situation des AE	100
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	104
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	105
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	106
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	107
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	108
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	109
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	111
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	112
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	113
D4 - Gestion des fonds européens	114
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	115
D6 - Actions de formation des élus	116
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	117
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	118
D9 - Identification des flux croisés	119
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	120
D11 - Décisions en matière de taux	123
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	124
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	125
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	127
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	128
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	129
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	130



V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)



I – INFORMATIONS GENERALES
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1 641

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	768,49
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	876,56
3	Dépenses d'équipement brut / population	223,60
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	172,40
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	57,09 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	89,70 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	25,51 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	12,33 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES

POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...



I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS

RESULTAT DE L'EXERCICE

	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	1 706 240,94	1 686 353,19	455 837,66	A1 435 949,91
Investissement	420 397,86	247 919,95	(2) -92 122,31	A2 -264 600,22
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	1 285 843,08	1 438 433,24	(3) 547 959,97	A3 700 550,13

RESTES A REALISER (4)

	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 159 225,33	III + IV 360 858,59	B1 201 633,26
Investissement	I 159 225,33	III 360 858,59	B2 201 633,26
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

**RESULTAT CUMULE = (A) + (B)
(6)**

TOTAL	A1 + B1	637 583,17
Investissement	A2 + B2	-62 966,96
Fonctionnement	A3 + B3	700 550,13

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 159 225,33
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	41 370,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	41 094,44
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	76 760,89
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES

EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 360 858,59
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	360 858,59
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



II – PRESENTATION GENERALE

VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 285 843,08	G	1 438 433,24
	Section d'investissement	B	420 397,86	H	247 919,95
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	547 959,97
	Report en section d'investissement (001)	D	92 122,31	J	0,00
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	1 798 363,25	= G + H + I + J	2 234 313,16
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	159 225,33	L	360 858,59
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	159 225,33	= K + L	360 858,59
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	1 285 843,08	= G + I + K	1 986 393,21
	Section d'investissement	= B + D + F	671 745,50	= H + J + L	608 778,54
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	1 957 588,58	= G + H + I + J + K + L	2 595 171,75

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.



**II – PRESENTATION GENERALE
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)**

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		49 708,02
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	21 962,97	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	24 315,03	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	241 035,10	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	103 922,97	0,00
Total des réalisations d'équipement		391 236,07	49 708,02
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	169 045,85
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	29 161,79	1 410,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	3 000,00
Total des réalisations financières		29 161,79	173 455,85
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 420 397,86	II 223 163,87
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	24 756,08
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 0,00	IV 24 756,08

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	420 397,86	II + IV	247 919,95
--------------	---------	-------------------	---------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	92 122,31	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	512 520,17	II + IV + VI + VII	247 919,95
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-264 600,22		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE

EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	381 918,89	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	158 022,92
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	719 967,66	73 Impôts et taxes (sauf 731)	83 112,72
		731 Fiscalité locale	714 688,73
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	124 858,31	74 Dotations et participations (1)	416 716,48
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	44 804,25
014 Atténuations de produits	1 114,00	013 Atténuations de charges (1)	9 794,28
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	1 227 858,86	Total recettes de gestion des services	1 427 139,38
66 Charges financières	32 228,14	76 Produits financiers	49,66
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	744,20
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	1 000,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	10 500,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 1 261 087,00	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 1 438 433,24

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	24 756,08	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 24 756,08	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 1 285 843,08	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 1 438 433,24
---	-----------------------------	---	-----------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 547 959,97

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 1 285 843,08	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 1 986 393,21
---	---------------------------------	---	----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	700 550,13
--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE

BALANCE GENERALE – DEPENSES

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	29 161,79	0,00	29 161,79
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	21 962,97	0,00	21 962,97
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	24 315,03	0,00	24 315,03
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	241 035,10	0,00	241 035,10
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	103 922,97	0,00	103 922,97
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		420 397,86	0,00	420 397,86

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

92 122,31

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	381 918,89		381 918,89
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	719 967,66		719 967,66
014	Atténuations de produits	1 114,00		1 114,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	124 858,31	0,00	124 858,31
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	32 228,14	0,00	32 228,14
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 000,00	24 756,08	25 756,08
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 261 087,00	24 756,08	1 285 843,08

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le 14/04/2025
ID : 034-213403256-20250410-202500019-BF





II – PRESENTATION GENERALE
BALANCE GENERALE – RECETTES

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	169 045,85	0,00	169 045,85
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	49 708,02	0,00	49 708,02
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 410,00	0,00	1 410,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	3 000,00	0,00	3 000,00
28	Amortissement des immobilisations		24 756,08	24 756,08
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		223 163,87	24 756,08	247 919,95

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1			0,00
---	--	--	-------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté			0,00
--	--	--	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	9 794,28		9 794,28
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	158 022,92		158 022,92
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	83 112,72		83 112,72
731	Fiscalité locale	714 688,73		714 688,73
74	Dotations et participations (8)	416 716,48		416 716,48
75	Autres produits de gestion courante (8)	44 804,25	0,00	44 804,25
76	Produits financiers	49,66	0,00	49,66
77	Produits spécifiques (8)	744,20	0,00	744,20
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	10 500,00	0,00	10 500,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 438 433,24	0,00	1 438 433,24

Pour information R002 Résultat positif reporté			547 959,97
---	--	--	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 14/04/2025

ID : 034-213403256-20250410-202500019-BF



(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule au

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		1 127 641,20	420 397,86	159 225,33	548 018,01	0,00	420 397,86
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	103 010,00	21 962,97	41 370,00	39 677,03	0,00	21 962,97
204	Subventions d'équipement versées (7)	24 316,00	24 315,03	0,00	0,97	0,00	24 315,03
21	Immobilisations corporelles	668 656,46	241 035,10	41 094,44	386 526,92	0,00	241 035,10
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	282 496,95	103 922,97	76 760,89	101 813,09	0,00	103 922,97
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 078 479,41	391 236,07	159 225,33	528 018,01	0,00	391 236,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	29 161,79	29 161,79	0,00	0,00		29 161,79
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		29 161,79	29 161,79	0,00	0,00	0,00	29 161,79
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 107 641,20	420 397,86	159 225,33	528 018,01	0,00	420 397,86
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	20 000,00	0,00		20 000,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		20 000,00	0,00		20 000,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		92 122,31					
Total des dépenses d'investissement cumulées		1 219 763,51	512 520,17	159 225,33	548 018,01	0,00	420 397,86

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 14/04/2025



ID : 034-213403256-20250410-202500019-BF



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		1 219 763,51	247 919,95	360 858,59	610 984,97
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	492 466,43	49 708,02	360 858,59	81 899,82
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		492 466,43	49 708,02	360 858,59	81 899,82
10	Dotations, fonds divers et réserves	188 337,00	169 045,85	0,00	19 291,15
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	880,00	1 410,00	0,00	-530,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	110 000,00		0,00	
Total des recettes financières		302 217,00	173 455,85	0,00	128 761,15
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		794 683,43	223 163,87	360 858,59	210 660,97
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	400 000,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	25 080,08	24 756,08		324,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		425 080,08	24 756,08		400 324,00
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00			
Total des recettes d'investissement cumulées		1 219 763,51	247 919,95	360 858,59	610 984,97

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

COMMUNE DE VALROS - Budget Communal M57 - CA - 2024

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 14/04/2025



ID : 034-213403256-20250410-202500019-BF



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		1 127 641,20	420 397,86	159 225,33	548 018,01	0,00	420 397,86
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	103 010,00	21 962,97	41 370,00	39 677,03	0,00	21 962,97
202	Frais réalisation documents urbanisme	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	48 010,00	21 816,00	41 370,00	-15 176,00	0,00	21 816,00
2051	Concessions, droits similaires	5 000,00	146,97	0,00	4 853,03	0,00	146,97
204	Subventions d'équipement versées (9)	24 316,00	24 315,03	0,00	0,97	0,00	24 315,03
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	24 316,00	24 315,03	0,00	0,97	0,00	24 315,03
21	Immobilisations corporelles	668 656,46	241 035,10	41 094,44	386 526,92	0,00	241 035,10
2111	Terrains nus	23 234,24	0,00	1 200,00	22 034,24	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	60 000,00	58 489,15	0,00	1 510,85	0,00	58 489,15
21311	Bâtiments administratifs	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	10 000,00	10 936,00	0,00	-936,00	0,00	10 936,00
21318	Autres bâtiments publics	142 882,98	44 881,98	4 174,81	93 826,19	0,00	44 881,98
21351	Bâtiments publics	5 000,00	1 964,13	8 597,84	-5 561,97	0,00	1 964,13
2152	Installations de voirie	143 969,15	65 048,59	1 626,90	77 293,66	0,00	65 048,59
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 835,72	0,00	0,00	1 835,72	0,00	0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	0,00	669,88	0,00	-669,88	0,00	669,88
215731	Matériel roulant	37 000,00	0,00	0,00	37 000,00	0,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outill. techniques	104 674,89	38 046,34	24 798,89	41 829,66	0,00	38 046,34
21828	Autres matériels de transport	0,00	1 205,45	0,00	-1 205,45	0,00	1 205,45
21831	Matériel informatique scolaire	825,48	825,48	696,00	-696,00	0,00	825,48
21838	Autre matériel informatique	19 196,00	12 300,15	0,00	6 895,85	0,00	12 300,15
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	15 108,00	0,00	0,00	15 108,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 930,00	4 890,31	0,00	39,69	0,00	4 890,31
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 777,64	0,00	-1 777,64	0,00	1 777,64
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	282 496,95	103 922,97	76 760,89	101 813,09	0,00	103 922,97
2313	Constructions	282 496,95	102 170,35	76 760,89	103 565,71	0,00	102 170,35
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	1 752,62	0,00	-1 752,62	0,00	1 752,62
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour réali... dans le cadre d'une AP	Pour info... hors AP
Total des dépenses d'équipement		1 078 479,41	391 236,07	159 225,33	528 018,01	0,00	391 236,07
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	29 161,79	29 161,79	0,00	0,00		29 161,79
1641	Emprunts en euros	28 091,79	28 091,79	0,00	0,00		28 091,79
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 070,00	1 070,00	0,00	0,00		1 070,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		29 161,79	29 161,79	0,00	0,00	0,00	29 161,79
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 107 641,20	420 397,86	159 225,33	528 018,01	0,00	420 397,86
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	20 000,00	0,00		20 000,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	20 000,00	0,00		20 000,00		0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	20 000,00	0,00		20 000,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		20 000,00	0,00		20 000,00		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



AZ-1

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

Cet état ne contient pas d'information.



III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		1 219 763,51	247 919,95	360 858,59	610 984,97
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	492 466,43	49 708,02	360 858,59	81 899,82
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	140 563,03	13 405,73	123 748,59	3 408,71
1322	Subv. non transf. Régions	16 000,00	0,00	8 789,00	7 211,00
1323	Subv. non transf. Départements	56 651,70	16 985,00	3 960,00	35 706,70
13241	Subv. non transf. Commune membre du GFP	279 251,70	18 317,29	202 951,70	57 982,71
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	1 000,00	21 409,30	-22 409,30
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		492 466,43	49 708,02	360 858,59	81 899,82
10	Dotations, fonds divers et réserves	188 337,00	169 045,85	0,00	19 291,15
10222	FCTVA	161 260,00	161 264,95	0,00	-4,95
10226	Taxe d'aménagement	27 077,00	7 780,90	0,00	19 296,10
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	880,00	1 410,00	0,00	-530,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	880,00	1 410,00	0,00	-530,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	110 000,00		0,00	
Total des recettes financières		302 217,00	173 455,85	0,00	128 761,15
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		794 683,43	223 163,87	360 858,59	210 660,97
021	Virement de la section de fonctionnement	400 000,00	0,00		

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser (2)	Crédits sans emploi (3)
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	25 080,08	24 756,08		324,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	7 187,10	7 187,10		0,00
28031	Frais d'études	4 887,49	4 563,49		324,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	199,62	199,62		0,00
2815731	Matériel roulant	1 128,64	1 128,64		0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	74,20	74,20		0,00
281828	Autres matériels de transport	7 875,57	7 875,57		0,00
281831	Matériel informatique scolaire	3 612,61	0,00		3 612,61
281838	Autre matériel informatique	0,00	3 612,61		-3 612,61
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	114,85	114,85		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		425 080,08	24 756,08		400 324,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		1 800 074,97	1 285 843,08	0,00	0,00	514 231,89	0,00	1 285 843,08
011	Charges à caractère général (3)	439 680,00	381 918,89	0,00	0,00	57 761,11	0,00	381 918,89
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	764 500,00	719 967,66	0,00	0,00	44 532,34		719 967,66
014	Atténuations de produits	1 120,00	1 114,00	0,00	0,00	6,00		1 114,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	134 964,89	124 858,31	0,00	0,00	10 106,58	0,00	124 858,31
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 340 264,89	1 227 858,86	0,00	0,00	112 406,03	0,00	1 227 858,86
66	Charges financières	32 230,00	32 228,14	0,00	0,00	1,86		32 228,14
67	Charges spécifiques (3)	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 000,00	1 000,00			0,00		1 000,00
Total des dépenses financières		34 730,00	33 228,14	0,00	0,00	1 501,86		33 228,14
Total des dépenses réelles		1 374 994,89	1 261 087,00	0,00	0,00	113 907,89	0,00	1 261 087,00
023	Virement à la section d'investissement	400 000,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	25 080,08	24 756,08			324,00		24 756,08
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		425 080,08	24 756,08			400 324,00		24 756,08

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
--	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 800 074,97	1 285 843,08	0,00	0,00	514 231,89	0,00	1 285 843,08
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------	-------------	---------------------

COMMUNE DE VALROS - Budget Communal M57 - CA - 2024

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 14/04/2025



ID : 034-213403256-20250410-202500019-BF



III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		1 252 115,00	1 438 433,24	0,00	0,00	-186 318,24
013	Atténuations de charges (3)	10 000,00	9 794,28	0,00	0,00	205,72
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	103 680,00	158 022,92	0,00	0,00	-54 342,92
73	Impôts et taxes (sauf 731)	87 000,00	83 112,72	0,00	0,00	3 887,28
731	Fiscalité locale	656 980,00	714 688,73	0,00	0,00	-57 708,73
74	Dotations et participations (3)	355 820,00	416 716,48	0,00	0,00	-60 896,48
75	Autres produits de gestion courante (3)	18 605,00	44 804,25	0,00	0,00	-26 199,25
Total des recettes de gestion des services		1 232 085,00	1 427 139,38	0,00	0,00	-195 054,38
76	Produits financiers	30,00	49,66	0,00	0,00	-19,66
77	Produits spécifiques (3)	0,00	744,20	0,00	0,00	-744,20
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	10 500,00			-10 500,00
Total des recettes financières		30,00	11 293,86	0,00	0,00	-11 263,86
Total des recettes réelles		1 232 115,00	1 438 433,24	0,00	0,00	-206 318,24
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	20 000,00	0,00			20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		20 000,00	0,00			20 000,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	547 959,97					
---	-------------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 800 074,97	1 986 393,21	0,00	0,00	-186 318,24
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	--------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

COMMUNE DE VALROS - Budget Communal M57 - CA - 2024

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 14/04/2025

ID : 034-213403256-20250410-202500019-BF





III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		1 800 074,97	1 285 843,08	0,00	0,00	514 231,89	0,00	1 285 843,08
011	Charges à caractère général (4)	439 680,00	381 918,89	0,00	0,00	57 761,11	0,00	381 918,89
6042	Achats de prestations de services	40 000,00	58 011,82	0,00	0,00	-18 011,82	0,00	58 011,82
60611	Eau et assainissement	10 000,00	9 859,90	0,00	0,00	140,10	0,00	9 859,90
60612	Energie - Electricité	100 000,00	93 232,87	0,00	0,00	6 767,13	0,00	93 232,87
60622	Carburants	10 000,00	9 948,03	0,00	0,00	51,97	0,00	9 948,03
60623	Alimentation	7 000,00	2 370,91	0,00	0,00	4 629,09	0,00	2 370,91
60631	Fournitures d'entretien	10 000,00	4 586,01	0,00	0,00	5 413,99	0,00	4 586,01
60632	Fournitures de petit équipement	29 000,00	23 050,87	0,00	0,00	5 949,13	0,00	23 050,87
60633	Fournitures de voirie	5 000,00	5 619,87	0,00	0,00	-619,87	0,00	5 619,87
60636	Habillement et vêtements de travail	2 500,00	1 048,08	0,00	0,00	1 451,92	0,00	1 048,08
6064	Fournitures administratives	5 000,00	1 765,20	0,00	0,00	3 234,80	0,00	1 765,20
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	1 500,00	478,47	0,00	0,00	1 021,53	0,00	478,47
6067	Fournitures scolaires	7 050,00	7 080,16	0,00	0,00	-30,16	0,00	7 080,16
6068	Autres matières et fournitures	10 000,00	7 669,79	0,00	0,00	2 330,21	0,00	7 669,79
611	Contrats de prestations de services	10 000,00	12 220,80	0,00	0,00	-2 220,80	0,00	12 220,80
61351	Matériel roulant	0,00	4 139,83	0,00	0,00	-4 139,83	0,00	4 139,83
61358	Autres	7 000,00	163,84	0,00	0,00	6 836,16	0,00	163,84
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	20 000,00	13 359,87	0,00	0,00	6 640,13	0,00	13 359,87
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	176,00	0,00	0,00	-176,00	0,00	176,00
615231	Entretien, réparations voiries	19 680,00	7 148,22	0,00	0,00	12 531,78	0,00	7 148,22
615232	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	7 009,20	0,00	0,00	2 990,80	0,00	7 009,20
61551	Entretien matériel roulant	15 000,00	14 863,63	0,00	0,00	136,37	0,00	14 863,63
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	745,67	0,00	0,00	254,33	0,00	745,67
6156	Maintenance	7 500,00	9 754,01	0,00	0,00	-2 254,01	0,00	9 754,01
6161	Multirisques	20 500,00	20 405,58	0,00	0,00	94,42	0,00	20 405,58
617	Etudes et recherches	0,00	594,00	0,00	0,00	-594,00	0,00	594,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	841,80	0,00	0,00	158,20	0,00	841,80
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	997,00	0,00	0,00	2 003,00	0,00	997,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	75,10	0,00	0,00	924,90	0,00	75,10
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Gérez dans le	
							cadre d'une AE	gérées hors AE
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 000,00	326,95	0,00	0,00	1 673,05	0,00	326,95
6228	Divers	2 000,00	565,00	0,00	0,00	1 435,00	0,00	565,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	22 000,00	14 116,58	0,00	0,00	7 883,42	0,00	14 116,58
6234	Réceptions	10 000,00	9 419,10	0,00	0,00	580,90	0,00	9 419,10
6238	Divers	6 000,00	2 486,20	0,00	0,00	3 513,80	0,00	2 486,20
6241	Transports de biens	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	1 000,00	30,00	0,00	0,00	970,00	0,00	30,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	2 565,97	0,00	0,00	-2 565,97	0,00	2 565,97
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	2 069,87	0,00	0,00	1 930,13	0,00	2 069,87
627	Services bancaires et assimilés	300,00	253,62	0,00	0,00	46,38	0,00	253,62
6281	Concours divers (cotisations)	6 000,00	3 378,92	0,00	0,00	2 621,08	0,00	3 378,92
6283	Frais de nettoyage des locaux	21 000,00	18 210,97	0,00	0,00	2 789,03	0,00	18 210,97
6288	Autres services extérieurs	150,00	2 397,18	0,00	0,00	-2 247,18	0,00	2 397,18
63512	Taxes foncières	9 000,00	8 882,00	0,00	0,00	118,00	0,00	8 882,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	764 500,00	719 967,66	0,00	0,00	44 532,34		719 967,66
6331	Versement mobilité	6 800,00	6 551,40	0,00	0,00	248,60		6 551,40
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	429,74	0,00	0,00	70,26		429,74
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 000,00	7 950,60	0,00	0,00	-2 950,60		7 950,60
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 400,00	1 355,69	0,00	0,00	44,31		1 355,69
64111	Rémunération principale titulaires	435 000,00	392 423,63	0,00	0,00	42 576,37		392 423,63
64112	SFT, indemnité de résidence	5 400,00	5 690,38	0,00	0,00	-290,38		5 690,38
64113	NBI	10 000,00	6 323,64	0,00	0,00	3 676,36		6 323,64
64118	Autres indemnités	40 200,00	45 501,93	0,00	0,00	-5 301,93		45 501,93
64131	Rémunérations	50 000,00	32 767,98	0,00	0,00	17 232,02		32 767,98
64132	SFT, indemnité de résidence	700,00	620,39	0,00	0,00	79,61		620,39
64138	Primes et autres indemnités	2 500,00	2 471,13	0,00	0,00	28,87		2 471,13
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	90 000,00	79 022,53	0,00	0,00	10 977,47		79 022,53
6453	Cotisations aux caisses de retraites	110 000,00	109 088,86	0,00	0,00	911,14		109 088,86
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	23 335,63	0,00	0,00	-23 335,63		23 335,63
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	6 000,00	5 127,46	0,00	0,00	872,54		5 127,46
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	841,67	0,00	0,00	-341,67		841,67
6478	Autres charges sociales diverses	500,00	465,00	0,00	0,00	35,00		465,00
014	Atténuations de produits	1 120,00	1 114,00	0,00	0,00	6,00		1 114,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	gérées dans le cadre d'une AE	gérées hors AE
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	1 120,00	1 114,00	0,00	0,00	6,00		1 114,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	134 964,89	124 858,31	0,00	0,00	10 106,58	0,00	124 858,31
65138	Autres secours	0,00	300,00	0,00	0,00	-300,00	0,00	300,00
65311	Indemnités de fonction	55 000,00	54 886,56	0,00	0,00	113,44	0,00	54 886,56
65312	Frais de mission et de déplacement	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	2 500,00	2 328,00	0,00	0,00	172,00	0,00	2 328,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 000,00	6 817,56	0,00	0,00	182,44	0,00	6 817,56
65315	Formation	2 500,00	1 444,98	0,00	0,00	1 055,02	0,00	1 444,98
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	60,00	50,90	0,00	0,00	9,10	0,00	50,90
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	37 000,00	36 599,60	0,00	0,00	400,40	0,00	36 599,60
6558	Autres contributions obligatoires	3 000,00	1 168,00	0,00	0,00	1 832,00	0,00	1 168,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	19 970,00	0,00	0,00	-19 970,00	0,00	19 970,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	25 579,89	1 292,40	0,00	0,00	24 287,49	0,00	1 292,40
6584	Amendes fiscales et pénales	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
65888	Autres	25,00	0,31	0,00	0,00	24,69	0,00	0,31
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 340 264,89	1 227 858,86	0,00	0,00	112 406,03	0,00	1 227 858,86
66	Charges financières	32 230,00	32 228,14	0,00	0,00	1,86		32 228,14
66111	Intérêts réglés à l'échéance	32 230,00	32 228,14	0,00	0,00	1,86		32 228,14
67	Charges spécifiques (4)	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00		0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 000,00	1 000,00			0,00		1 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	1 000,00	1 000,00			0,00		1 000,00
Total des charges financières et spécifiques		34 730,00	33 228,14	0,00	0,00	1 501,86		33 228,14
Total des dépenses réelles		1 374 994,89	1 261 087,00	0,00	0,00	113 907,89	0,00	1 261 087,00
023	Virement à la section d'investissement	400 000,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	25 080,08	24 756,08			324,00		24 756,08



Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	gérées dans le cadre d'une AE	gérées hors AE
6811	Dot. amort. immos incorporelles	25 080,08	24 756,08			324,00		24 756,08
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		425 080,08	24 756,08			400 324,00		24 756,08

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		1 252 115,00	1 438 433,24	0,00	0,00	-186 318,24
013	Atténuations de charges (4)	10 000,00	9 794,28	0,00	0,00	205,72
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	9 794,28	0,00	0,00	205,72
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	103 680,00	158 022,92	0,00	0,00	-54 342,92
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 000,00	566,00	0,00	0,00	434,00
70321	Stationnement et location voie publique	0,00	104,04	0,00	0,00	-104,04
70323	Red. occupation dom. public	15 000,00	22 950,57	0,00	0,00	-7 950,57
70632	Redevances services à caractère loisir	20 000,00	40 001,40	0,00	0,00	-20 001,40
7067	Redev. services périscolaires et enseign	50 000,00	78 350,21	0,00	0,00	-28 350,21
706881	Cotisations obligatoires	0,00	1 260,00	0,00	0,00	-1 260,00
706888	Autres	1 000,00	570,70	0,00	0,00	429,30
708722	Remb. frais par régie avec ps.morale	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	13 680,00	14 220,00	0,00	0,00	-540,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	87 000,00	83 112,72	0,00	0,00	3 887,28
73211	Attribution de compensation	36 000,00	29 329,72	0,00	0,00	6 670,28
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	53 783,00	0,00	0,00	-53 783,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	51 000,00	0,00	0,00	0,00	51 000,00
731	Fiscalité locale	656 980,00	714 688,73	0,00	0,00	-57 708,73
73111	Impôts directs locaux	651 980,00	698 704,00	0,00	0,00	-46 724,00
73118	Autres contributions directes	0,00	1 167,00	0,00	0,00	-1 167,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	5 000,00	14 817,73	0,00	0,00	-9 817,73
74	Dotations et participations (4)	355 820,00	416 716,48	0,00	0,00	-60 896,48
74111	Dotation forfaitaire des communes	165 600,00	165 995,00	0,00	0,00	-395,00
741121	DSR des communes	76 650,00	86 014,00	0,00	0,00	-9 364,00
741127	DNP des communes	30 000,00	30 907,00	0,00	0,00	-907,00
742	Dot. aux élus locaux	250,00	293,00	0,00	0,00	-43,00
744	FCTVA	6 274,00	6 274,68	0,00	0,00	-0,68
74718	Autres participations Etat	0,00	1 000,00	0,00	0,00	-1 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Re	Crédits (3)
74748	Participation autres communes	6 000,00	11 262,00	0,00	0,00	-5 262,00
74751	Participation GFP de rattachement	21 000,00	28 486,84	0,00	0,00	-7 486,84
747888	Autres	0,00	751,30	0,00	0,00	-751,30
7482	Compens. perte taxe add. droits enreg.	44 000,00	76 091,00	0,00	0,00	-32 091,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	6 046,00	6 046,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	0,00	3 257,00	0,00	0,00	-3 257,00
74888	Autres	0,00	338,66	0,00	0,00	-338,66
75	Autres produits de gestion courante (4)	18 605,00	44 804,25	0,00	0,00	-26 199,25
752	Revenus des immeubles	18 600,00	20 610,82	0,00	0,00	-2 010,82
75888	Autres	5,00	24 193,43	0,00	0,00	-24 188,43
Total des recettes de gestion des services		1 232 085,00	1 427 139,38	0,00	0,00	-195 054,38
76	Produits financiers	30,00	49,66	0,00	0,00	-19,66
761	Produits de participations	10,00	31,68	0,00	0,00	-21,68
7688	Autres	20,00	17,98	0,00	0,00	2,02
77	Produits spécifiques (4)	0,00	744,20	0,00	0,00	-744,20
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	744,20	0,00	0,00	-744,20
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	10 500,00			-10 500,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	0,00	10 500,00			-10 500,00
Total des recettes réelles		1 232 115,00	1 438 433,24	0,00	0,00	-206 318,24
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	20 000,00	0,00			20 000,00
722	Immobilisations corporelles	20 000,00	0,00			20 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		20 000,00	0,00			20 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non titrées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 14/04/2025

ID : 034-213403256-20250410-202500019-BF





IV
D.T.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 005 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 005 000,00									
45 6920551 92P	Etablissement CREDIT FONCIER de FRANCE	01/06/2006		30/05/2007	900 000,00	V		4,640	4,868		A	X Echéance constante		A-1
SIAS 2015377	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'HERAULT	23/11/2015		01/06/2017	105 000,00	F		0,000	0,000		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00											
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00											
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											
Total général					1 005 000,00											

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		699 480,48					28 091,78	32 228,15	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		699 480,48					28 091,78	32 228,15	0,00	0,00
45 6920551 92P		0,00	A-1	678 480,48	21,42	F		4,868	17 591,78	32 228,15	0,00	0,00
SIAS 2015377		0,00	A-1	21 000,00	1,50	F		0,000	10 500,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N										
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)				
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		699 480,48				28 091,78	32 228,15	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 3 ou multiplieur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplieur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

COMMUNE DE VALROS - Budget Communal M57 - CA - 2024

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 14/04/2025



ID : 034-213403256-20250410-202500019-BF



IV
DT.4

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	699 480,48	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.



IV
B1.9

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture								Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

BT.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (3)																
Total des recettes au c/ 166					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	
Refinancement de dette (4)																

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.



IV
D.T.O

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)



IV
BZ

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €		28-11-2017
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Etudes	10	28/11/2017
L	Logiciel	5	28/11/2017
L	Matériel informatique	5	28/11/2017
L	Matériel roulant	7	28/11/2017

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
 Reçu en préfecture le 14/04/2025
 Publié le 14/04/2025
 ID : 034-213403256-20250410-202500019-BF



Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
- (2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).



IV
D.S.Z

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.



IV
D4

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.



IV
20

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	351 254,75	263 195,53	12 207,08
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
57.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.



IV
57.5

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					351 254,75	263 195,53										5 331,97	6 875,11	
HERAULT HABITAT	2011	X Echéance constante	ZAC de l'Octroi Résidence les Platanes PRET LOCATIF USAGE SOCIAL 531	CAISSE DES DEPOTS	61 463,00	50 242,45	36,83	A	F	2,350	F	2,350	-			1 201,14	869,80	
HERAULT HABITAT	2011	X Echéance constante	ZAC de l'Octroi Résidence les Platanes PLA1 BBC AVEC DIFF AMORT 532	CAISSE DES DEPOTS	77 767,50	54 973,99	26,83	A	F	1,350	F	1,350	-			765,60	1 737,28	
HERAULT HABITAT	2011	X Echéance constante	ZAC de l'Octroi Résidence les Platanes PLUS BBC AVEC DIFF d'AMORT 530	CAISSE DES DEPOTS	186 378,50	137 878,18	26,83	A	F	2,150	F	2,150	-			3 047,27	3 855,08	

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
 Reçu en préfecture le 14/04/2025
 Publié le 14/04/2025
 ID : 034-213403256-20250410-202500019-BF



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
HERAULT HABITAT	2011	X Echéance constante	ZAC de l'Octroi Résidence les Platanes prêt locatif aide intégration 533	CAISSE DES DEPOTS	25 645,75	20 100,91	36,83	A	R		1,550	R		1,550	-		317,96	412,95
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					351 254,75	263 195,53											5 331,97	6 875,11

- (1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
- (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 438 433,24
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'ori- gine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
						N+1	N+2	N+3	N+4			
Crédits-bails mobiliers					0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.



IV
27.0

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.



IV
B.F.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.



IV
D7.0

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

57.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	45 577,43	
Personnes de droit privé	19 778,00	
Associations	19 778,00	
Association Club de Football de Valros	1 000,00	
Association Club de l'ESSOR	1 000,00	
Association Comité des Fêtes de Valros	8 500,00	
Association Comité des Fêtes de Valros	300,00	
Association Comité des Fêtes de Valros	500,00	
Association Diane Valrossienne	600,00	
Association Foyer Rural de Valros	2 800,00	
Association Les Amis de la Tour	400,00	
Association Les Amis de la Tour	708,00	
Association Les Valrossignols Chorale de Valros	600,00	
Association Ligue contre le cancer Valros	300,00	
Association Parents d'élèves de Valros	1 400,00	
Association Parents d'élèves de Valros	170,00	
Association UNC30 SERVIAN UNION NATIONALE DES COMBATTANTS	100,00	
Association Valro"ck Attitude	400,00	
Association jumelage valros cieutat	1 000,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	25 799,43	
Etat	300,00	
Collège Collège Alfred Crouzet - Servian	300,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	25 499,43	
EPIC Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée	24 315,03	
Ecole Coopérative de l'école de Valros	584,40	
Ecole Coopérative de l'école de Valros	600,00	

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le 14/04/2025
ID : 034-213403256-20250410-202500019-BF



Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
Autres	0,00	

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le 14/04/2025
ID : 034-213403256-20250410-202500019-BF

IV
B8.T.Z



IV- ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES
(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

- (1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.
- (2) Numéro à 9 chiffres.
- (3) Détailler le numéro d'article.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	1,43	4,43	4,43	0,00	4,43
Adjoint Administratif	C	0,00	1,43	1,43	1,43	0,00	1,43
Adjoint Administratif principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur Territorial	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	1,72	6,72	6,72	0,00	6,72
Adjoint Technique	C	2,00	1,72	3,72	3,72	0,00	3,72
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Principal 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,89	1,89	1,89	0,00	1,89
Agent spécialisé des écoles maternelles principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spécialisé des écoles maternelles principal 2ème classe	C	0,00	0,89	0,89	0,89	0,00	0,89
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	3,71	3,71	3,71	0,00	3,71
Adjoint d'animation	C	0,00	2,80	2,80	2,80	0,00	2,80



GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS P	AGENTS NON TITULAIRES	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL		AGENTS TITULAIRES	TOTAL
Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	0,00	0,91	0,91	0,91	0,00	0,91
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		9,00	7,75	16,75	16,75	0,00	16,75

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				1 329,48		
Agent Entretien et Cantine	C	TECH		1 329,48	A 332-23-1°	CDD Accroissement temporaire d'activité
TOTAL GENERAL				1 329,48		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
 Reçu en préfecture le 14/04/2025
 Publié le 14/04/2025
 ID : 034-213403256-20250410-202500019-BF

IV
BTT.1



IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
Reçu en préfecture le 14/04/2025
Publié le 14/04/2025
ID : 034-213403256-20250410-202500019-BF



IV
DITZ

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



IV

BTT.3

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie autonomie financière	Production énergie photovoltaïque	10/04/2021		21340325600083	SPIC	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.



IV
BTZ-1

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			309 391,45	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			309 391,45	0,00	
02/01/2024	Materiel MAIRIE	2024_MAT_01	146,97	0,00	0
02/01/2024	Materiel MAIRIE	2024_MAT_01	594,00	0,00	0
02/01/2024	Materiel MAIRIE	2024_MAT_01	146,97	0,00	0
02/01/2024	Materiel MAIRIE	2024_MAT_01	594,00	0,00	0
02/01/2024	Réseau centre	2024_RES_02	810,00	0,00	0
02/01/2024	Réseau centre	2024_RES_02	810,00	0,00	0
02/01/2024	Réseau- EMA	2024_RES_01	540,00	0,00	0
02/01/2024	Réseau- EMA	2024_RES_01	540,00	0,00	0
02/01/2024	Réhab de locaux en Centre Culturel et Créatif	2024_BAT_01	1 152,00	0,00	0
02/01/2024	VRD - Réseau vidéo surveillance - Intervention Feu tricolore AV de Béziers	2024_RES_03	493,82	0,00	0
03/01/2024	VEHICULE SWINGO	2024_VEH_01	4 213,91	0,00	0
03/01/2024	VEHICULE SWINGO	2024_VEH_01	4 213,91	0,00	0
11/01/2024	RAVO	2024_VEH_02	3 337,94	0,00	0
17/01/2024	Réhab de locaux en Centre Culturel et Créatif	2024_BAT_01	18 417,91	0,00	0
17/01/2024	ETUDE Avenue de Saint Thibéry	2024_ETU_01	4 860,00	0,00	0
29/01/2024	Réhab de locaux en Centre Culturel et Créatif	2024_BAT_01	1 864,66	0,00	0
01/02/2024	ECOLE	2024_BAT_02	495,85	0,00	0
05/02/2024	RESEAU PLUVIAL	2024_RES_04	24 315,03	0,00	0
05/02/2024	RESEAU PLUVIAL	2024_RES_04	24 315,03	0,00	0
06/02/2024	MOBILIER MAIRIE	2024_MOB_01	108,00	0,00	0
09/02/2024	MATERIEL TECHNIQUE	2024_MAT_04	1 490,40	0,00	0
17/02/2024	ETUDE CENTRE ANCIEN	2024_ETU_02	3 168,00	0,00	0
19/02/2024	Materiel MAIRIE	2024_MAT_01	229,99	0,00	0
19/02/2024	MATERIEL ECOLE HORS INFORMATIQUE	2024_MAT_02	130,00	0,00	0
19/02/2024	MATERIEL MAIRIE HORS INFORMATIQUE	2024_MAT_03	229,99	0,00	0
19/02/2024	MATERIEL MAIRIE HORS INFORMATIQUE	2024_MAT_03	229,99	0,00	0
19/02/2024	MATERIEL MAIRIE HORS INFORMATIQUE	2024_MAT_03	229,99	0,00	0
21/02/2024	Réhab de locaux en Centre Culturel et Créatif	2024_BAT_01	4 111,62	0,00	0
22/02/2024	Réhab de locaux en Centre Culturel et Créatif	2024_BAT_01	11 682,07	0,00	0
27/02/2024	VEHICULE SWINGO	2024_VEH_01	1 205,45	0,00	0
02/03/2024	ECOLE	2024_BAT_02	718,09	0,00	0
13/03/2024	ETUDE Avenue de Saint Thibéry	2024_ETU_01	1 428,00	0,00	0
20/03/2024	Réhab de locaux en Centre Culturel et Créatif	2024_BAT_01	8 821,48	0,00	0



Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	31/12/N	
				en années (1)	en années (2)
25/03/2024	Réhab de locaux en Centre Culturel et Créatif	2024_BAT_01	2 202,00	0,00	0
28/03/2024	Réhab de locaux en Centre Culturel et Créatif	2024_BAT_01	3 201,90	0,00	0
29/03/2024	MATERIEL MAIRIE HORS INFORMATIQUE	2024_MAT_03	160,00	0,00	0
29/03/2024	MATERIEL TECHNIQUE	2024_MAT_04	235,20	0,00	0
29/03/2024	Aire de Loisirs - Buvette - 2 réfrigérateurs à boissons	2024_MAT_05	1 817,88	0,00	0
02/04/2024	Réhab de locaux en Centre Culturel et Créatif	2024_BAT_01	12 018,00	0,00	0
04/04/2024	Réhab de locaux en Centre Culturel et Créatif	2024_BAT_01	3 234,17	0,00	0
05/04/2024	ECOLE	2024_BAT_02	7 704,12	0,00	0
17/04/2024	Pose extracteur mécanique d'air chaud	2024_BAT_05	1 668,99	0,00	0
17/04/2024	Pose extracteur mécanique d'air chaud	2024_BAT_05	1 668,99	0,00	0
17/04/2024	Pose extracteur mécanique d'air chaud	2024_BAT_05	1 668,99	0,00	0
17/04/2024	Pose extracteur mécanique d'air chaud	2024_BAT_05	1 668,99	0,00	0
19/04/2024	MATERIEL ECOLE HORS INFORMATIQUE	2024_MAT_02	779,90	0,00	0
29/04/2024	Réhab de locaux en Centre Culturel et Créatif	2024_BAT_01	132,70	0,00	0
13/05/2024	Réhab de locaux en Centre Culturel et Créatif	2024_BAT_01	4 020,00	0,00	0
17/05/2024	Réhab de locaux en Centre Culturel et Créatif	2024_BAT_01	4 119,71	0,00	0
28/05/2024	MATERIEL ECOLE HORS INFORMATIQUE	2024_MAT_02	467,00	0,00	0
03/06/2024	Materiel MAIRIE	2024_MAT_01	825,48	0,00	0
01/07/2024	Réhab de locaux en Centre Culturel et Créatif	2024_BAT_01	448,80	0,00	0
01/07/2024	BAT- Cimetière - CREATION ESPACE CINERAIRE	2024_BAT_06	8 400,00	0,00	0
04/07/2024	Réhab de locaux en Centre Culturel et Créatif	2024_BAT_01	252,00	0,00	0
04/07/2024	MATERIEL ECOLE HORS INFORMATIQUE	2024_MAT_02	660,00	0,00	0
04/07/2024	Pose extracteur mécanique d'air chaud	2024_BAT_05	252,00	0,00	0
15/07/2024	Acquisition Maison "MUNOZ" Parcelle	2024_DOM_01	51 754,91	0,00	0
24/07/2024	Acquisition Maison "MUNOZ" Parcelle	2024_DOM_01	3 500,00	0,00	0
30/07/2024	ETUDE Avenue de Saint Thibéry	2024_ETU_01	3 000,00	0,00	0
20/08/2024	MATERIEL TECHNIQUE	2024_MAT_04	109,00	0,00	0
29/08/2024	MATERIEL TECHNIQUE	2024_MAT_04	189,00	0,00	0
29/08/2024	Materiel Hors informatique CCC	2024_MAT_06	399,00	0,00	0
11/09/2024	ALP/ALSH - Mobilier	2024_MAT_07	909,79	0,00	0
17/09/2024	Materiel Hors informatique CCC	2024_MAT_06	758,96	0,00	0
30/09/2024	Materiel Hors informatique CCC	2024_MAT_06	460,34	0,00	0
07/10/2024	Installation Centrale photovoltaïque Autoconsommation Toiture ATELIER	2024_BAT_07	43 165,98	0,00	0
08/10/2024	ECOLE	2024_BAT_02	307,70	0,00	0
15/10/2024	Réhab de locaux en Centre Culturel et Créatif	2024_BAT_01	1 784,26	0,00	0
17/10/2024	MOBILIER MAIRIE	2024_MOB_01	144,04	0,00	0
17/10/2024	Bâti - GS - ALP - Remplacement WC suspendu par WC traditionnel	2024_BAT_08	152,86	0,00	0
20/10/2024	Réhab de locaux en Centre Culturel et Créatif	2024_BAT_01	1 611,37	0,00	0
22/10/2024	ALP ALSH- Equipement 8 TALKY WALKY	2024_MAT_08	357,46	0,00	0
30/10/2024	ALP/ALSH - Mobilier	2024_MAT_07	1 646,20	0,00	0
07/11/2024	Materiel MAIRIE	2024_MAT_01	1 575,08	0,00	0
18/11/2024	Réhab de locaux en Centre Culturel et Créatif	2024_BAT_01	470,66	0,00	0



Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée	
				31/12/N	en années (2)
18/11/2024	ETUDE CENTRE ANCIEN	2024_ETU_02	9 360,00	0,00	0
18/11/2024	Bâti - Ateliers - Remplacement des extincteurs >10ans - Extincteurs	2024_MOB_02	669,88	0,00	0
19/11/2024	RESEAU PLUVIAL	2024_RES_04	-24 315,03	0,00	0
20/11/2024	Réhab de locaux en Centre Culturel et Créatif	2024_BAT_01	17 931,43	0,00	0
20/11/2024	Réhab de locaux en Centre Culturel et Créatif	2024_BAT_01	3 636,90	0,00	0
20/11/2024	Réhab de locaux en Centre Culturel et Créatif	2024_BAT_01	557,51	0,00	0
25/11/2024	ALP/ALSH - Mobilier	2024_MAT_07	199,00	0,00	0
27/11/2024	Réhab de locaux en Centre Culturel et Créatif	2024_BAT_01	3 234,24	0,00	0
04/12/2024	Réhab de locaux en Centre Culturel et Créatif	2024_BAT_01	216,30	0,00	0
10/12/2024	Réhab de locaux en Centre Culturel et Créatif	2024_BAT_01	1 200,00	0,00	0
10/12/2024	Pose extracteur mécanique d'air chaud	2024_BAT_05	1 152,72	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	-565,06	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	-565,06	
25/11/2024	7 extincteurs ateliers municipaux	13/05/2014	593,64	0	0,00	565,06	0,00	-565,06	28,58
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

IV

B13

Pour mémoire

Crédits ouverts (BP + DM)

Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	110 000,00
--------------	---	------------

Produit des cessions

Réalisations

Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00



IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	0,00
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	0,00
23	<i>Immobilisations en cours</i>	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	<i>Travaux en régie</i>		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.



IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	B14

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT****B15.1****B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN****ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU
COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT****B15.2****B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT**

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	C1.1
EQUILIBRE BUDGETAIRE	

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS
Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-92 122,31
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	115 978,32
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	23 856,01

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	23 856,01
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	23 856,01

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	28 091,79	28 091,79	159 225,33	187 317,12
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	726 417,08	196 801,93	360 858,59	557 660,52
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	698 325,29	168 710,14	201 633,26	370 343,40
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-92 122,31			-92 122,31
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	-92 122,31			-92 122,31
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				278 221,09

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"
 (2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés
 (3) Mandats et titres émis
 (4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

Envoyé en préfecture le 14/04/2025

Reçu en préfecture le 14/04/2025

Publié le 14/04/2025



ID : 034-213403256-20250410-202500019-BF



IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		28 091,79	28 091,79
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		28 091,79	28 091,79
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	28 091,79	28 091,79
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		726 417,08	III 196 801,93
Ressources propres externes de l'année (a)		191 337,00	172 045,85
10222	FCTVA	161 260,00	161 264,95
10226	Taxe d'aménagement (2)	27 077,00	7 780,90
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27638	Créance Autres établissements publics	3 000,00	3 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		535 080,08	24 756,08
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	7 187,10	7 187,10
28031	<i>Frais d'études</i>	4 887,49	4 563,49
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	199,62	199,62
2815731	<i>Matériel roulant</i>	1 128,64	1 128,64
28158	<i>Autres inst., matériel, outil. techniques</i>	74,20	74,20
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	7 875,57	7 875,57
281831	<i>Matériel informatique scolaire</i>	3 612,61	0,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	0,00	3 612,61
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	114,85	114,85
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		

Envoyé en préfecture le 14/04/2025
 Reçu en préfecture le 14/04/2025
 Publié le 14/04/2025
 ID : 034-213403256-20250410-202500019-BF



Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	110 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	400 000,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.



IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00